



INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU

Jeudi 28 mai 2026, de 8h45 à 17h30

UNamur - Faculté de Droit, Auditoire D1
Rempart de la Vierge 5
5000 Namur
(à 10 minutes à pied de la gare)

PRIX

110,00 € TTC : participation au colloque (lunch inclus).

220,00 € TTC : participation au colloque (lunch inclus) + le livre « *Violences intrafamiliales : comprendre, nommer, agir. Une approche interdisciplinaire et systémique* ».

Gratuit pour les étudiant-e-s, sur inscription préalable (hors lunch et livre).

PUBLIC VISÉ

Professionnels du droit (magistrats, avocats, notaires,...), chercheurs, acteurs du secteur psycho-social, étudiants

FORMATION PERMANENTE

La demande d'agrément a été acceptée par AVOCATS.BE (7,5 points juridiques).

Une demande d'agrément a été introduite auprès de la Chambre nationale des notaires.

La demande d'intervention pour les frais des magistrats a été introduite auprès de l'IFJ.

Ce colloque peut faire l'objet d'une prime Liberform si vous remplissez les conditions.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

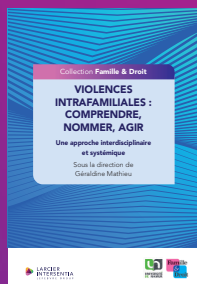
Larcier-Intersentia

formations@larcier-intersentia.com

Numéro gratuit : 0800 39 067



Inscrivez-vous sans plus tarder !



 **LARCIER
INTERSENTIA**
LEFEBVRE GROUP

VIOLENCES INTRAFAMILIALES : COMPRENDRE, NOMMER, AGIR. UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE ET SYSTÉMIQUE

Colloque de l'Association Famille & Droit

Jeudi 28 mai 2026 – Namur

Sous la coordination de Géraldine MATHIEU, Professeure à l'UNamur,
codirectrice du Centre Vulnérabilités & Sociétés et directrice de l'Unité
« Droits de l'enfant », coprésidente de l'Association Famille & Droit

**Famille
&
Droit**



TRANSITIONS
Research Institute



 **LARCIER
INTERSENTIA**
LEFEBVRE GROUP



PRÉSENTATION

Organisé par l'Unité « Droits de l'enfant » du Centre Vulnérabilités & Sociétés, en collaboration avec le SMAJ, le colloque de l'Association Famille & Droit rassemblera chercheurs, magistrats, avocats et praticiens autour d'un objectif commun : mieux identifier et traiter les violences intrafamiliales.

La journée adoptera une approche interdisciplinaire croisant psychologie et différents champs du droit afin d'analyser les dynamiques de contrôle coercitif et les multiples formes de violence. L'après-midi portera une attention particulière aux violences invisibles et systémiques, en donnant la parole aux acteurs de terrain.

Ce colloque vise à décloisonner les pratiques, renforcer le dialogue entre disciplines et améliorer la protection des victimes.

Un livre du même titre paraîtra aux éditions Larcier-Intersentia.



PROGRAMME

8h30 | Accueil des participants

8h45 | **Mot de bienvenue** par Yves-Henri LELEU, coprésident de l'Association Famille & Droit, et Géraldine MATHIEU, coprésidente de l'Association Famille & Droit

9h00-13h00 | Comprendre les violences intrafamiliales et le contrôle coercitif : de la psychologie au droit

Présidente de session : Jehanne SOSSON, Professeure à l'UCLouvain, avocate au barreau de Bruxelles

9h00-10h00 | **Le contrôle coercitif : d'un constat psychosocial à une compréhension clinique pour une nouvelle approche judiciaire des violence intrafamiliales**
Hélène ROMANO, Docteur en psychopathologie-HDR, en droit privé et sciences criminelles, psychothérapeute

10h00-10h20 | **Les violences domestiques dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme**
Geoffrey WILLEMS, Professeur à l'UCLouvain, Centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine

10h20-10h40 | **L'émergence du contrôle coercitif en droit belge**
Alexandre FRANÇOIS, Substitut du Procureur du Roi, magistrat de référence VIF et discriminations, responsable de la section « Atteintes aux personnes » du Parquet de Liège, collaborateur scientifique au CRID&P (UCLouvain)

10h40-11h00 | **Les violences intrafamiliales : les réponses du droit belge sous l'angle des poursuites pénales**
Nathalie COLETTE-BASECQZ, Professeure à l'UNamur, doyenne de la Faculté de droit, Centre V&S, avocate au barreau du Brabant wallon
Pierre MONVILLE, Avocat au barreau de Bruxelles

11h00-11h15 | Questions/réponses

11h15-11h30 | Pause café

11h30-11h50 | **La prise en compte des violences intrafamiliales dans la mise en œuvre des droits civils alimentaires et patrimoniaux**
Nathalie DANDOY, Professeure à l'UCLouvain, présidente du Centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine

11h50-12h10 | **Violences intrafamiliales et droit familial de l'enfance**
Géraldine MATHIEU, Professeure à l'UNamur, codirectrice du Centre V&S et directrice de l'Unité « Droits de l'enfant », coprésidente de l'Association Famille & Droit
Nathalie MASSAGER, Professeure à l'ULB, Centre de droit privé, avocate au barreau de Bruxelles

12h10-12h30 | Violences intrafamiliales et droit de la jeunesse

Anne JANNONE, Présidente de chambre à la cour d'appel de Bruxelles, juge d'appel de la famille et de la jeunesse
Anne-Catherine RASSON, Maîtresse de conférences invitée et chercheuse post-doctorante au sein du CIRC de l'UCLouvain, collaboratrice scientifique au sein du Centre V&S de l'UNamur, Unité « Droits de l'enfant », directrice pédagogique d'un SRG

12h30-13h00 | Questions/réponses

13h00-14h00 | Lunch

14h00-18h00 | Panser les violences invisibles et systémiques. L'importance d'une articulation fluide de tous les acteurs pour une meilleure protection des victimes

Présidente de session : Nicole GALLUS, Professeure à l'ULB, avocate au barreau de Bruxelles

14h00-14h30 | **Les violences économiques comme instrument de pouvoir et de contrôle pendant la relation et après la séparation**
Agathe WILLAUME, Juriste, politologue et victimologie, directrice du SMAJ, collaboratrice scientifique au sein du Centre V&S de l'UNamur, Unité « Droits de l'enfant »

14h30-15h00 | **Les violences patrimoniales dans les procédures de séparation**
Yves-Henri LELEU, Professeur à l'ULiège, coprésident de l'Association Famille & Droit, avocat au barreau de Liège

15h-15h30 | **Prévenir les féminicides : du repérage clinique à la gestion coordonnée du risque**
Jean-Louis SIMOENS, Directeur de l'asbl « Le pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales »

15h30-16h00 | **Le contrôle coercitif au cœur du renouvellement des pratiques en protection de la jeunesse**
Simon LAPIERRE, Professeur titulaire, École de travail social, Université d'Ottawa

16h00-16h15 | Pause

16h15-17h30 | **Les enjeux judiciaires : dialogue entre magistrats acteurs de changement**
Modératrice : Stéphanie WATTIER, Professeure à l'UNamur, codirectrice du Centre V&S
Isabelle DREAN-RIVETTE, Magistrat en Administration Centrale de la Justice (France)
Nicolas GENDRIN, Juge au tribunal de la famille de Namur, division Namur
Anne JANNONE, Présidente de la chambre à la cour d'appel de Bruxelles, juge d'appel de la famille et de la jeunesse
Dima KARADSHEH, Conseillère à la cour d'appel de Mons, juge d'appel de la famille et de la jeunesse, collaboratrice scientifique au sein de l'Unité de droit familial de l'ULB

17h30 | **Conclusions** - Géraldine MATHIEU et François-Xavier POLIS, Psychiatre de l'adolescence, directeur de l'Athanor, collaborateur scientifique au sein du Centre V&S, Unité « Droits de l'enfant »